

N° 2 - 2019

la lettre mensuelle

Adresse e-mail : mairie@lachapelledebrain.fr
Site internet <http://www.lachapelledebrain.fr/>



Commune de La Chapelle-de-Brain

Horaires

MAIRIE
et
AGENCE POSTALE
COMMUNALE
LA CHAPELLE

Lundi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Mardi 9h à 12h30 - 13h à 17h30
Mercredi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Jeudi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Vendredi 9h à 12h30 - 13h à 16h30
Tel : 02.99.70.20.03

MAIRIE
et
AGENCE POSTALE
COMMUNALE
BRAIN-SUR-VILAINE

Mardi 9h30 à 12h30
Tel : 02.99.70.20.12

Levée du courrier :

APC La Chapelle de Brain : 10h00
Boîte aux lettres Brain : 9h30
Boîte aux lettres La Chapelle : 10h00
Boulangerie Renac : 15H45
La Poste Langon : 16h00

Compte rendu réunion conseil municipal Vendredi 25 Janvier 2019

Nouveau mail mairie :
mairie@lachapelledebrain.fr

Horaires d'ouverture de la Médiathèque de La Chapelle de Brain

Mercredi	14h30 - 18h00
Jeudi	16h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h30

Tél. 02.99.70.13.95

**Prochaine réunion du Conseil Municipal
le Vendredi 22 Février 2019
à 19h30**

Présents : M. JULAUD Dominique, Maire, Mmes : BRIZAY Marie-Annick, BÉRARD Michèle, DRION Lucette, GRIMAUD Marie-Paule, HENRY Maryvonne, MM : DEBRAY Pierre-Yves, LIENARD Bruno, LOLLIVIER André, MAHE Pascal, MORISOT Yohann

Excusé(s) : Mme CERISIER Bénédicte, MM : CHEREL Victor, POULAIN Yvonnick

A été nommé(e) secrétaire : Mme HENRY Maryvonne

Programme d'investissements – emprunt

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition de La CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE. Le prêteur consent à l'emprunteur, qui l'accepte, un crédit relais à taux fixe destiné à financer les travaux de restauration de l'Eglise de Brain-sur-Vilaine, de réaménagement du bourg de La Chapelle-de-Brain et de développement touristique intercommunal, le présent concours ayant les caractéristiques financières suivantes :

Article 1 : objet et caractéristiques :

- Montant : 1 000 000 € (un million d'euros)
- Durée totale : 36 mois
- Taux : 0,64 % l'an
- Périodicité : Trimestrielle
- Date d'échéances : le 25 des mois concernés
- Echéance en intérêts : 1 600,00 €
- Amortissement : in fine
- Commission d'engagement : 1 500,00 €
- TEG : 0,69 %
- Taux de période : 0,17 %
- Durée de période : trimestrielle

Article 2 : Garantie

- Néant

Article 3 : Dispositions particulières

- sans objet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la proposition de financement de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire pour un montant de un million d'euros aux caractéristiques financières énoncées ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à ce contrat

Festival l'EMOI DES ARTS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet de festival "L'Emoi des Arts" qui sera organisé du 25 mai au 1er septembre 2019 à Brain-sur-Vilaine. Ce festival aura comme objectif de faire découvrir au public des oeuvres artistiques par le biais d'une exposition d'oeuvres d'art, de la rencontre avec leurs créateurs et de la création d'oeuvres sur site en direct.

Le budget prévisionnel de ce festival s'élève à 7 500 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTENT le budget prévisionnel pour l'organisation du festival "L'Emoi des Arts" qui s'élève à 7 500 euros,
- AUTORISENT Monsieur le Maire à formuler une demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine au titre du Contrat de Territoire.

MAIRE DÉLÉGUÉ

Monsieur Yohann MORISOT, Maire Délégué, vous reçoit sur rendez-vous les soirs en semaine ou les samedis matins à la Mairie de Brain-sur-Vilaine.

Merci d'appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous au 02 99 70 20 03.

... INFORMATIONS DIVERSES...

LE CROCHET par BRAIN D'FOLIE

Vous avez envie d'apprendre le crochet ou vous le maniez déjà allègrement ?

Alors, partageons nos savoirs dans la convivialité le **dimanche 17 février de 15h à 17h** au Bistrot de Brain-sur-Vilaine.

Régulièrement, nous agiterons ensemble nos crochets et restes de laine pour un bel ouvrage collectif : fanions et guirlandes pour Brain d'folie, la fête du village en août 2019 !

A notre ouvrage, prêt(e)s... crochetez !

Claude

Renseignements : brain2folie@gmail.com



Tri des emballages : 3 bonnes raisons de s'y mettre !

Plus simple le tri !

Depuis le 1^{er} octobre 2018 à Redon Agglomération, vous pouvez déposer **tous vos emballages sans exception** dans le conteneur de tri : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.

Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider. Un autocollant rappelant les consignes de tri est affiché sur votre bac :

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU

BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONS

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

A mettre en vrac dans le bac. Inutile de les laver penser à bien les vider. Ne pas les imbriquer entre eux

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
02 99 72 54 92 - www.redon-agglomeration.bzh

REDON
Agglomération
Bretagne Sud

TERritoire
GASPIllAGE
zer

CITEO
Directrice associée une
nouvelle vie à nos produits.

Le tri : première barrière à la pollution

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permet de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment !

Le recyclage des matières permet de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis.

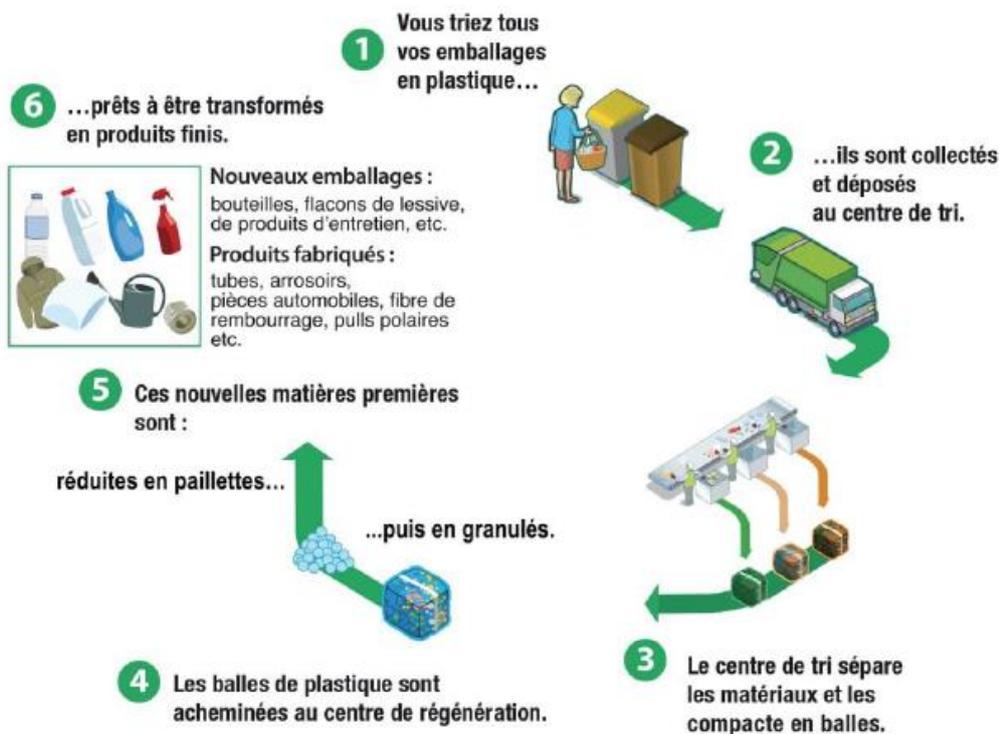
Autre bonne raison, le recyclage favorise d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

Trier permet de réaliser des économies

Vos emballages ont de la valeur ! Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité. A contrario, une tonne d'emballages en verre traitée avec les ordures ménagères représente aujourd'hui un coût de 250 € tonne pour la collectivité.

Alors aujourd'hui, plus de doutes : trier nos emballages est un geste simple qui bénéficie à tous !

Le devenir des EMBALLAGES



Petit calendrier 2019...



Débroussaillages :

19 janvier
2 et 16 février
2 mars
9 mars avec repas
16, 23 et 30 mars

Balisage :

6 avril



Merci !

RDV à 8h, au local VTT (infos : 06.28.95.65.94)

A noter : Rando le 7 avril

Rando nocturne les 10 (VTT) et 11 mai (pédestre)

La Chapelle de Brain

Samedi 23 Février 2019

**A partir de 19h
Salle Espace Loisirs**



Tartiflette Maison

Menu* Adulte :

9€

*Kir
Tartiflette maison
Salade
Dessert
Café*

Menu* Enfant :

5€

*Jus de Fruit
Tartiflette maison
Salade
Dessert*

ANIMATIONS

MUSICALES

(pendant la soirée)

*Karaoké,
Quizz, Blind test,
«N'oubliez pas les
paroles...», etc..*

Cadeaux à gagner

* Boissons Non Comprises

Sur Réservation Uniquement

Auprès de l'école, des parents d'élèves, du Bar l'Espérance,
de l'Epicerie Lila ou du Bistrot de Brain

Possibilité de Repas à emporter : nous contacter

Organisation OGEC Saint Melaine

Renseignements : 06 75 00 32 57

Repas Tartiflette

La Chapelle de Brain
Samedi 23 Février 2019

Nom : Prénom :
Tel :

Précisez le menu :

Nombre

Repas Adulte 9€

Repas Enfant 5€

OGEC Saint Melaine

Repas Tartiflette

La Chapelle de Brain
Samedi 23 Février 2019

Nom : Prénom : Tel :

Précisez le menu :

Repas Adulte 9€ (Kir, Plat, Dessert, Café)

Repas Enfant 5€ (Jus de fruit, Plat, Dessert)

OGEC Saint Melaine

Règlement par chèque à l'ordre de :
OGEC SAINT MELAINE

Partie à renvoyer avec le règlement

Partie à conserver

BRAIN SUR VILAINE

**Année
2019**

ATELIER *d'initiation*
aux danses **FOLK**

Ouvert à TOUS

y compris (et surtout) aux DEBUTANTS !



Venez découvrir et pratiquer les danses dans un espace convivial, en toute simplicité : scottish, mazurka, bourrée, chapeloise, rondeau, etc.

**Un MERCREDI sur deux (les semaines impaires)
de 20h à 21h30**

**Salle polyvalente
Rue de l'Abbaye
Brain sur Vilaine**



**LA CHAPELLE
DE BRAIN**

**C'est
GRATUIT
!**



**Le P'tit Festival – 02 23 10 89 49
contact@leptitfestival.org**